



## REGIE DE L'OFFICE DE SAINT GERVAIS

Département de la Haute-Savoie  
Arrondissement de Bonneville  
Canton du Mont-Blanc

Envoyé en préfecture le 08/12/2025

Reçu en préfecture le 08/12/2025

Publié le 08/12/2025  
ID : 074-217402361-20251204-DELOT2025\_033-DE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME DU 04 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq - le jeudi quatre décembre à dix-huit heures et quarante minutes, le Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme régulièrement convoqué le vingt et un novembre s'est réuni au nombre prescrit par les statuts de la Régie en salle consulaire en Mairie de Saint-Gervais, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Président.

#### Etaient présents :

Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Mesdames Nadine CHAMBEL, Amandine ROSSET, Déborah TARABUSO, Sandrine FOURNIER, Elodie LOMBARDOT, Alizée NICOLETTA, Morgane MARC'H, Messieurs, Bernard SEJALON, Lionel CANON, Jean-François MOUSSET, Renaud GUYON

#### Etaient absents et avait donné pouvoir :

Madame Lynda VANDELANOITTE à Monsieur Lionel CANON  
Monsieur Olivier BEGAIN à Monsieur Renaud GUYON  
Monsieur Clément BERRUEX à Monsieur Jean-Marc PEILLEX  
Monsieur Patrick BRUNCHER à Madame Morgane MARC'H

#### Assistaient également à la réunion :

Monsieur Philippe CHEVRAT  
Monsieur Mathieu BARBIER

Le procès-verbal du conseil d'exploitation du 06 novembre 2025 est soumis à approbation. Aucune observation n'étant formulée, il est arrêté à l'UNANIMITE.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance.

Monsieur Bernard SEJALON ayant été désigné pour remplir ces fonctions à l'UNANIMITE, les a acceptées.

N°2025/033

### **CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME PARTENARIAT AVEC JEAN LAIN MOBILITES – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

Nombre de membres  
En exercice : 16  
Quorum : 8  
Présents : 12  
Pouvoirs : 4  
Votants : 16

Délibération télétransmise le : 08 décembre 2025

Mise en ligne du 08 décembre 2025 au 08 février 2026

Délibération exécutoire le : 08 décembre 2025

**PARTENARIAT AVEC JEAN LAIN MOBILITES  
APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

**Rapporteur :** Monsieur le Président

L'Office de tourisme a mis en place certains partenariats avec des entreprises locales, ainsi qu'avec des médias. Ces partenariats sont gagnants pour les deux parties. Ils permettent notamment avec les entreprises des échanges de visibilité en termes de communication. Les entreprises peuvent également être partenaires de certains événements et accorder des avantages à l'Office de tourisme, notamment avec la mise à disposition de services, d'équipements et de matériel.

Le Groupe Jean Lain Mobilités propose de renouveler le partenariat établi avec l'Office de tourisme et la STBMA pour l'année 2026, dans le cadre d'un partenariat global avec la destination.

Ce partenariat prévoit, comme les années précédentes, la mise à disposition d'un véhicule pour l'Office de tourisme et d'un autre pour la STBMA, selon les modalités précisées dans la convention (remplacement au bout de 25 000 km ou d'un an, exclusivité automobile, visibilité dédiée).

L'Office de tourisme pourra également solliciter le Groupe Jean Lain Mobilités à d'autres occasions pour la mise à disposition de véhicules supplémentaires, notamment pour les accueils presse, les éductours, les événements, etc.

**ENTENDU** l'exposé,

Il est proposé au Conseil d'Exploitation :

- **D'APPROUVER** le contrat de partenariat présenté en annexe
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le contrat et tout document relatif à ce dossier

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**Le Conseil d'Exploitation, Monsieur le Président entendu, et après en avoir délibéré, ADOpte cette proposition à l'unanimité.**

Fait et délibéré les jour, mois, et an ci-dessus,  
Suivent les signatures,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance  
Bernard SEJALON

Le Président  
Jean-Marc PEILLEX